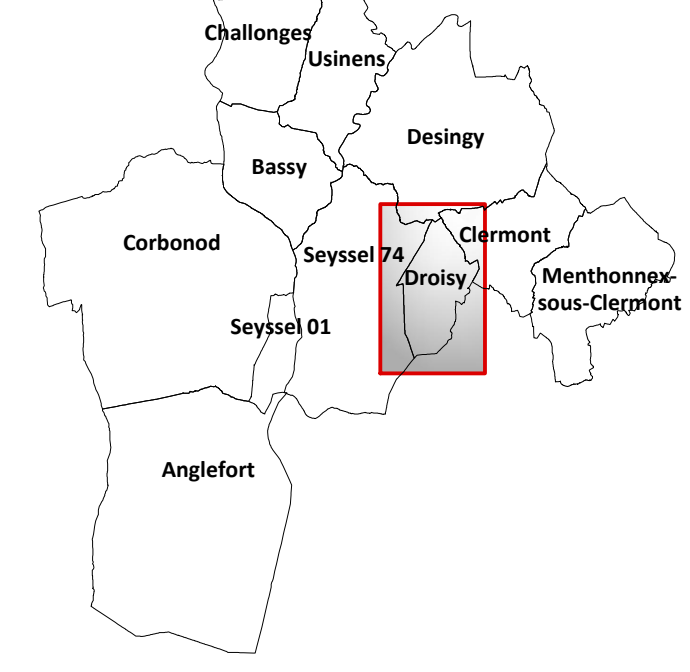


ER	COMMUNE	DESIGNATION	SURFACE	BENEFICIAIRE
34	Draisy	Création d'une aire naturelle de stationnement	4 538 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
35	Draisy	Création d'une aire de stationnement public	200 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
37	Draisy	Supprimé	170 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
39	Draisy	Aménagement d'un cheminement "modes doux" et aménagement d'un cheminement "modes doux"	210 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
40	Draisy	Elargissement et sécurisation de la Rue du Mont des Princes	81 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
41	Draisy	Supprimé	221 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
43	Draisy	Aménagement et sécurisation du carrefour Chemin des Murgers	134 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
44	Draisy	Aménagement et sécurisation de l'entrée du village	358 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
45	Draisy	Création d'une aire de stationnement public	1 306 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy
60	Draisy	Aménagement et sécurisation du croisement rue du Mont des Princes / Chemin rural dit de Salametrax	211 m <sup>2</sup>	Commune de Draisy

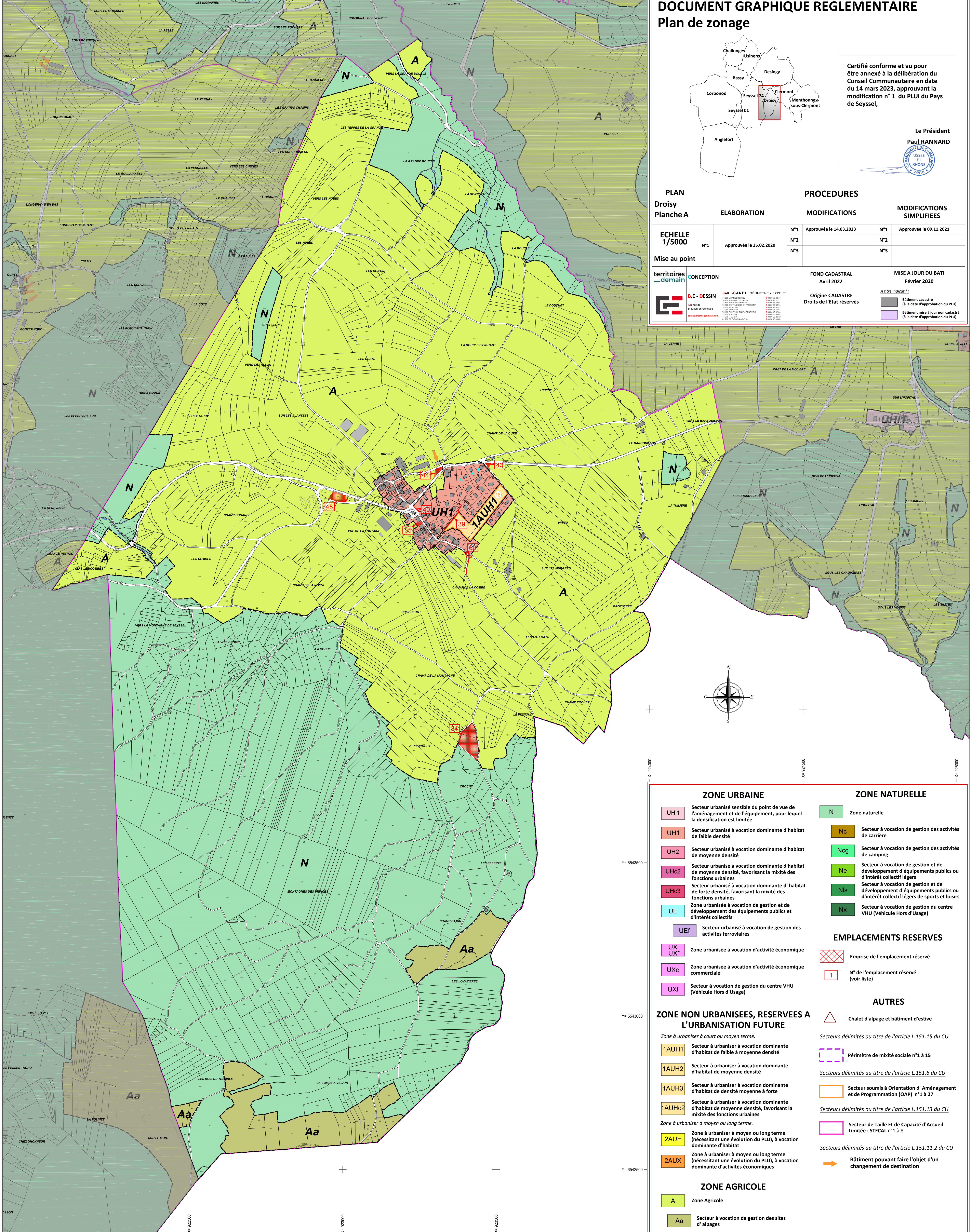
**Modification n° 1 du  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE  
Plan de zonage**



Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 mars 2023, approuvant la modification n° 1 du PLUI du Pays de Seyssel,

Le Président  
**Paul RANNARD**

PLAN Draisy Planche A	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES
ECHELLE 1/5000	N°1	Approuvée le 14.03.2023	N°1
	N°2		N°2
	N°3		N°3
Mise au point			
territoires —demain	CONCEPTION B.E - DESSIN	FOND CADASTRAL Avril 2022	MISE A JOUR DU BATI Février 2020
	<p>BARL-CANEL GEOMETRE - EXPERT</p> <p>Agence de TECHNIQUE-GRAPHIS</p> <p>contact@geometre-expert.com</p>	<p>Origine CADASTRE Droits de l'Etat réservés</p>	<p>A titre indicatif :</p> <p>■ Bâtiment cadastré (à la date d'approbation du PLU)</p> <p>■ Bâtiment mis à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)</p>



### ZONE URBAINE

- UH1 Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée
- UH1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité
- UH2 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- UHc2 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHc3 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UE Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectifs
- UEF Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires
- UX Zone urbanisée à vocation d'activité économique
- UXc Zone urbanisée à vocation d'activité économique commerciale
- UXi Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

### ZONE NATURELLE

- N Zone naturelle
- Nc Secteur à vocation de gestion des activités de carrière
- Ncg Secteur à vocation de gestion des activités de camping
- Ne Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectifs légers
- Nls Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif légers de sports et loisirs
- Nx Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

### EMPLACEMENTS RESERVES

- Emprise de l'emplacement réservé
- 1 N° de l'emplacement réservé (voir liste)

### AUTRES

- Chalet d'alpage et bâtiment d'estive

### ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

*Zone à urbaniser à court ou moyen terme.*

- 1AUH1 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
- 1AUH2 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- 1AUH3 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de densité moyenne à forte
- 1AUHc2 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines

*Zone à urbaniser à moyen ou long terme.*

- 2AUH Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'habitat
- 2AUX Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'activités économiques

### ZONE AGRICOLE

- A Zone Agricole
- Aa Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages